ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question au Gouvernement n° 1986

Texte de la question

LIBAN

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet.

M. Jean-Paul Bacquet. Il y a un peu plus d'un mois, l'ancien Premier ministre libanais, M. Rafic Hariri, était lâchement assassiné. Une enquête internationale est en cours. Nous souhaitons qu'elle aboutisse au plus vite pour déterminer les coupables et les commanditaires de cet odieux attentat. Aujourd'hui, selon certaines informations, il semblerait que ceux-ci puissent être identifiés.

À Beyrouth, cet événement dramatique a suscité un mouvement populaire massif, avec des manifestations pacifiques d'une ampleur jamais vue, regroupant jusqu'à un quart de la population libanaise. Ces manifestations rassemblent alternativement l'opposition libanaise au gouvernement pro-syrien, qui exige la pleine souveraineté du Liban, et la mouvance chiite du Hezbollah, qui dénonce les ingérences occidentales.

La France a toujours soutenu les accords de Taëf, qui préconisaient l'évacuation des forces militaires étrangères. Aujourd'hui, on constate, sous la pression internationale, le redéploiement des troupes au Liban. Notre pays a coparrainé et rédigé, avec les États-Unis, la résolution 1559, adoptée le 2 septembre 2004 au Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige le retrait des militaires syriens et le désarmement des milices.

Au moment où l'on peut nourrir les plus grandes espérances pour le Liban, mais aussi les plus grandes inquiétudes, surtout après l'attentat meurtrier de la semaine dernière, quelles initiatives la France compte-t-elle prendre en son nom propre en faveur de la démocratie et de la souveraineté du Liban, avec lequel nous avons un si long passé historique et une relation d'amitié si profonde ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie.

M. Xavier Darcos, *ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie*. Je vous prie de bien vouloir excuser, monsieur le député, l'absence de Michel Barnier qui, comme vous le savez, est retenu à Alger par le sommet de la Ligue arabe.

La France est extrêmement attentive aux événements qui se déroulent au Liban. S'ils sont tragiques par certains aspects, ils sont aussi porteurs d'espoir. S'agissant du lâche attentat qui a tué Rafic Hariri et quinze personnes de son entourage, nous devrions prendre bientôt connaissance du rapport de l'équipe d'enquête internationale désignée par le Secrétaire général des Nations unies à la demande du Conseil de sécurité.

Par les manifestations populaires auxquelles vous avez fait allusion, les Libanais, dans toute leur diversité, expriment dignement et pacifiquement leur aspiration à la démocratie et à la souveraineté de leur pays. Tel est également l'objectif de la communauté internationale, qui s'en tient aux termes de la résolution n° 1559 du Conseil de sécurité pour demander le retrait rapide de toutes les forces étrangères du Liban, avant la tenue des élections législatives. Le Conseil de sécurité restera informé par l'envoyé spécial de Kofi Annan, qui propose que la résolution soit appliquée le plus vite possible. Les élections doivent en effet avoir lieu à la date prévue ; elles doivent être libres et équitables, et être organisées en présence d'observateurs internationaux, dans un territoire libéré de toute occupation.

Nous n'avons pas d'autre objectif qu'un Liban libre et souverain. C'est ce qu'a réaffirmé le Président de la République Jacques Chirac, vendredi dernier, dans un communiqué conjoint avec MM. Poutine, Schröder et Zapatero. C'est ce qu'a répété Michel Barnier ce matin même à Alger, au moment de l'ouverture du sommet de

la Ligue arabe. Soyez-en sûr, monsieur le député, rien de ce qui est libanais ne nous est étranger.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Bacquet
Circonscription : Puy-de-Dôme (4e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1986
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : coopération
Ministère attributaire : coopération

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mars 2005
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mars 2005